

Feuilles d'Argence

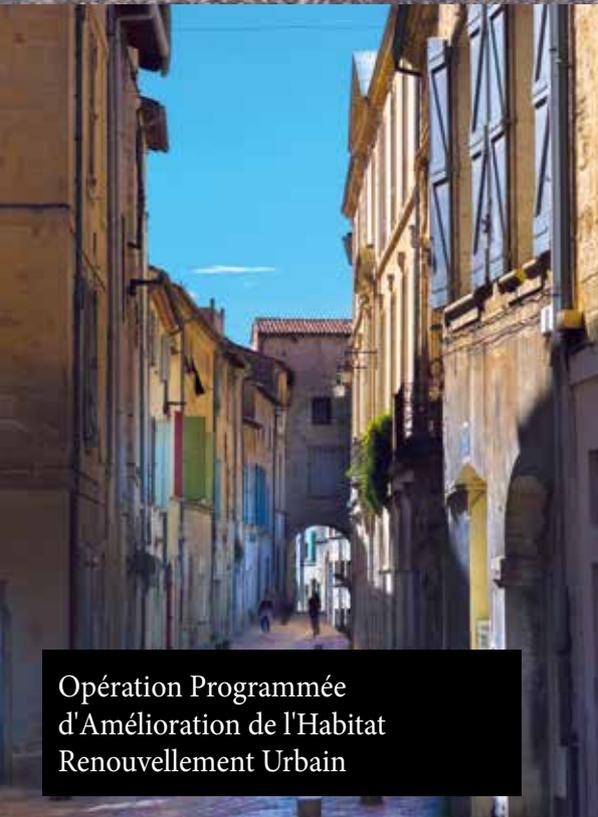
Le Magazine de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

Beucaire • Bellegarde • Fourques • Jonquières-Saint-Vincent • Vallabrègues

Octobre 2018 - n°11



Les Journées européennes du patrimoine



Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
Renouvellement Urbain



Le Port de Fourques



Sotraco, une nouvelle entreprise sur le territoire

**Rentrée sur les chapeaux de
roue pour la CCBTA**



Communauté de communes
Beucaire Terre d'Argence

Suivez-nous : www.laterredargence.fr/  C.C Beaucaire Terre d'Argence

Les Vacances du Patrimoine

Découvrez le patrimoine tout en vous amusant !!!

Des activités pour les enfants âgés de 8 à 12 ans sont proposées par le service éducatif du Patrimoine de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence pendant les vacances scolaires d'automne.



Mardi 23 octobre à 14h30

Souriez, vous êtes photographiés !

Avec une simple boîte percée d'un trou autrement appelée « sténopé », les enfants réalisent leurs prises de vues et les développent dans un laboratoire de photographie installé pour l'occasion.

Un atelier ludique dans lequel les images se révèlent comme par magie !

Jeudi 25 octobre à 14h30

Grave-moi un portrait !

Au moyen d'une plaque de linoléum, les enfants s'essaient à l'art de la gravure en relief et réalisent leur autoportrait.

Une façon originale de développer sa créativité !

Mardi 30 octobre à 14h30

Les masques de l'horreur !

Masques et mascarons ornent de nombreux monuments de la ville de Beaucaire. Après un petit parcours dans les rues de la cité, les enfants conçoivent un masque. Qu'il soit terrifiant, rigolo ou original, en cette veille d'Halloween, tout est permis !

Sur réservation préalable au plus tard la semaine précédant les activités et dans la limite de 8 enfants par séance au : 04 66 59 26 57. Tarifs : 7€/enfant ; 12€ pour 2 enfants ; 15€ pour 3 enfants.



Les visites guidées incontournables

Mardi 23 et 30 octobre à 14h30

Le centre historique de Beaucaire

De l'église Saint-Paul à l'Hôtel de Ville, en passant par la collégiale Notre-Dame-des-Pommiers et les belles demeures, découvrez à quel point l'urbanisme beaucairois a été influencé par la Foire de la Madeleine.

(Livret-jeux distribué à chaque enfant suivant la visite !)

Jeudi 25 octobre à 14h30

Les hôtels particuliers de Beaucaire

Parmi les témoignages du riche passé de Beaucaire, figurent de remarquables hôtels particuliers ainsi que de belles demeures étalant sur la rue leur ostentatoire façade et réservant aux visiteurs curieux de surprises et élégantes cours intérieures, dès la porte franchie...

(Livret-jeux distribué à chaque enfant suivant la visite !)



Toutes ces visites guidées se font uniquement sur réservation préalable, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h au 04 66 59 26 57.

Les visites sont maintenues à partir de deux inscriptions minimum !



CCBTA
Communauté de communes
Beaucaire Terre d'Argence

Sommaire

<i>L'Habitat</i>	<i>p4</i>
<i>Musique et Vieilles pierres</i>	<i>p8</i>
<i>Restitution des objets métalliques du musée</i>	<i>p9</i>
<i>Les Journées européennes du patrimoine</i>	<i>p10</i>
<i>Formation des guides-conférenciers</i>	<i>p12</i>
<i>OpenData CCBTA</i>	<i>p13</i>
<i>Règlement général sur la protection des données</i>	<i>p15</i>
<i>Le port de Fourques</i>	<i>p16</i>
<i>L'aménagement du territoire</i>	<i>p17</i>
<i>Diagnostic agricole</i>	<i>p18</i>
<i>Aide à l'immobilier d'entreprise</i>	<i>p19</i>
<i>Terre d'Argence Active</i>	<i>p20</i>
<i>Les marchés publics</i>	<i>p22</i>
<i>Les déchèteries</i>	<i>p23</i>
<i>Zoom sur ...</i>	<i>p24</i>
<i>Convention territoriale globale</i>	<i>p27</i>

**Pour être vu, passez votre encart
pub dans Feuilles d'Argence.**

15 000 exemplaires, plus de 30 000 lecteurs
Appelez vite au 04 66 59 61 86

Feuilles d'Argence Le magazine de la Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence.
1, Avenue de la Croix Blanche 30300 Beaucaire.
Tel : 04 66 59 54 54/Fax : 04 66 59 10 31
Site : www.laterredargence.fr
Facebook : C.C Beaucaire Terre d'Argence
Mail : communication@laterredargence.fr
Directeur de la Publication : Juan Martinez.
Directeur de la Rédaction : Hervé Bouille.
Responsable de la Rédaction : Hervé Bouille.
Rédaction : Pierre Dautriat, Philippe Pierobon, Terre d'Argence Active.
Conception graphique et mise en page : Patrick Gantz.
Crédits Photos : Patrick Gantz, DR.
Impression : Public Imprim : antenne de Nîmes,
10 Bis rue du Cirque Romain - 30900 Nîmes.
Diffusion : Contacts
ZI Les Ateliers de Baron, Rte d'Alès - 30700 Baron.
Dépôt légal à parution. Magazine gratuit.
Tirage : 14 000 exemplaires.

N° ISSN en cours.

Toute reproduction même partielle des articles et illustrations parus dans ce numéro est interdite, sauf autorisation préalable et écrite de la direction. Les articles insérés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Numéro 11. Octobre 2018.



Edito

Juan Martinez

Président de la Communauté de communes
Beaucaire Terre d'Argence

Mes chers concitoyens

Avec plus de 31 000 habitants, la Terre d'Argence recèle de nombreux atouts que nous devons valoriser pour enclencher de nouvelles dynamiques.

Nous devons dépasser la vision première de l'intercommunalité qui consistait à faire ensemble ce que l'on ne pouvait plus faire seul. Il s'agit maintenant bien au-delà de continuer à porter des projets collectifs et moteurs pour tout le territoire.

Ce territoire, nous l'aimons, alors sachons le faire aimer davantage. Outre ces atouts naturels, le salut, comme j'ai souvent eu l'occasion de vous le rappeler, passe par le très haut débit, le développement économique et l'emploi, au cœur de nos préoccupations, tout comme les services déjà existants en matière de petite enfance, de tourisme ou encore de culture. Ils constitueront la base d'un futur proche respectueux de notre environnement.

Le maintien de services publics de qualité et la poursuite d'investissements pour le développement de notre territoire devront aller de pair avec la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, tout en contenant la pression fiscale.

Un homme ou une femme politique n'existe qu'au travers de son action. C'est, à mon sens, la définition même de la mission qui m'a été confiée pour ce mandat. L'action, je ne cesse de la mener, notamment au travers des nombreux objectifs fixés. Cette feuille de route nous guide dans nos choix, nos réflexions, pour répondre toujours plus à vos attentes et à vos besoins..

Bonne lecture.



Habitat, des aides à tous les étages

La CCBTA
*a largement communiqué
à travers les principaux
quotidiens régionaux*

Avant

Après

La compétence de la CCBTA en la matière prône une « politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ».

Maintien à domicile et Handicap

Les fonds communautaires spécifiques sont destinés aux propriétaires occupants, personnes âgées en situation de handicap non prioritaires dans les programmes non subventionnés par l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental du Gard.

Améliorez votre qualité de vie avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
50%* des travaux
*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITE

Appelez le
04 66 59 54 54

Consultez-nous aussi pour les programmes :
Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; FISAC ; Façades



Les façades

L'objectif de cette action est d'aider les propriétaires bailleurs ou occupants avec un régime de subventions afin de les inciter à procéder au ravalement des façades dans le but précis d'améliorer l'image de la rue et des centres anciens, et de participer ainsi à l'effort d'embellissement des villes de la CCBTA.

Rénover vos façades avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
1 500 euros
*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITE

Appelez le
04 66 59 54 54

Consultez-nous aussi pour les programmes :
Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; Maintien à domicile ; FISAC



Habiter Mieux

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » est un protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés. Un Contrat Local d'Engagement (CLE) constitue la déclinaison locale et opérationnelle du programme « Habiter Mieux ». **Tous les 3^{ème} lundis de chaque mois, de 10h à 12h, une permanence est tenue à la CCBTA au 1, avenue de la Croix Blanche à Beaucaire.**

Améliorez votre habitat avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
80%* des travaux

*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le
04 66 59 54 54



Consultez-nous aussi pour les programmes :
Service d'Assainissement Non Collectif ; Maintien à domicile ; FISAC ; Façades

Rappel Habiter Mieux : la subvention de la CCBTA est une aide forfaitaire qui vient en complément de l'aide principale de l'ANAH, l'ASE (Aide Solidarité Ecologique) et l'éventuelle aide compensatrice du Conseil Départemental du Gard de 500 €.

Aides directes de la CCBTA aux entreprises de proximité

C'est un dispositif principalement destiné à financer via des subventions de la CCBTA, les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

Améliorez votre lieu de travail avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
40%* des travaux

*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le
04 66 59 54 54



Consultez-nous aussi pour les programmes :
Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; Maintien à domicile ; Façades

ATTENTION

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Comme nous vous le disions dans le précédent numéro, la préparation du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (2019-2024) doit s'effectuer dans un cadre financier nettement plus contraint que le programme précédent. De ce fait, l'Agence de l'Eau a décidé de ne plus répondre aux nouveaux besoins qui pourraient être programmés par les maîtres d'ouvrage en matière d'assainissement non collectif.

Dans ce contexte, la CCBTA a souhaité maintenir une aide financière aux propriétaires pour la réhabilitation des assainissements non collectifs représentant un risque sanitaire et un danger pour la santé des personnes.

Sous condition de recevabilité, le montant de l'aide globale (étude et travaux) octroyée par la CCBTA est fixé à 2 500 € par logement (un maximum de trois subventions par propriétaire sera accordé pour l'habitat collectif).

Pour rappel, tous les dossiers initiés dans la programmation 2017 et 2018 seront honorés dans les conditions prévues à ce moment-là grâce à la réactivité de la CCBTA. Sans ce geste financier fort, l'équivalent de 17 des 38 travaux programmés seraient restés à l'entière charge des propriétaires.

Habitat, Opah-ru

Des aides pour rénover son logement dans les centres anciens de Beaucaire, Bellegarde et Jonquières-Saint-Vincent

1^{ère} dossier Opah-ru : 4 mois se sont écoulés, depuis la prise de rendez-vous jusqu'au dernier coup de rouleau.



exemple d'un projet d'adaptation du logement au vieillissement.

Entre un dossier déposé le 26 mai dernier et les derniers coups de peinture venus depuis embellir la salle d'eau, le dossier premier du nom, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) aura été rondement mené, à Jonquières-Saint-Vincent, pour le plus grand plaisir du propriétaire des lieux. La création de cet espace sanitaire dans une cave attenante au logement a été rendue possible grâce aux subventions octroyées par la CCBTA et l'ANAH qui ont, à elles deux couvert 100% du coût total des travaux HT. Déjà une quinzaine de dossiers (et ce n'est qu'un début) sont à l'étude ou en cours de travaux.



Boris CARBALLIDO, Solène MATHE et Barbara MANGEL

Permanences

• BEUCAIRE :

Tous les vendredis de 10h à 13h à la Communauté de communes, 1, avenue de la Croix blanche. Tél. : 04 66 59 54 57 / 06 67 48 73 41

• BELLEGARDE :

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 10h à 13h à la mairie. Tél. : 06 67 48 73 41

• JONQUIERES-SAINT-VINCENT :

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 10h à 13h à la mairie. Tél. : 06 67 48 73 41

Mail :

aidesaulogement@laterredargence.fr

6 - Feuilles d'Argence

Ce qu'il faut savoir

Des subventions pour vos travaux

Une aide pour qui ?

Pour des propriétaires bailleurs ou occupants (sous conditions de ressources)

Une aide aux travaux pour quoi ?

Pour rénover son logement

Une aide comment ?

Par l'accompagnement de vos projets avec une équipe de professionnels

Quels logements sont concernés ?

Occupés ou vacants et situés dans le périmètre défini

Quels types de travaux sont concernés ?

*Réhabilitation de logements dégradés, insalubres, indignes
Amélioration des performances énergétiques
Adaptation du logement au vieillissement et au handicap
Rénovation des logements situés en zone inondable*

IMPORTANT

Ne commencez jamais les travaux sans avoir consulté notre opérateur, vous risqueriez de perdre la possibilité d'obtenir des aides.

Chaque propriétaire choisit librement ses professionnels du bâtiment.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et sont conditionnés à l'obtention des autorisations administrative nécessaires (déclaration de travaux, permis de construire).

Les subventions restent conditionnées à la réglementation ANAH en vigueur.

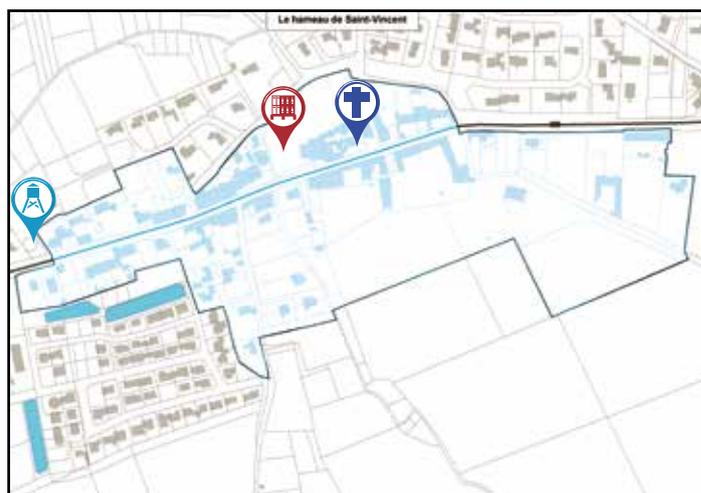
Le bureau d'études URBANIS, mandaté par la CCBTA,
vous accompagne gratuitement dans vos démarches :

- Assistance et conseils pour votre projet de travaux
- Diagnostic technique de votre logement
- Estimation du coût des travaux et aides financières
- Montage des dossiers de subventions mobilisables

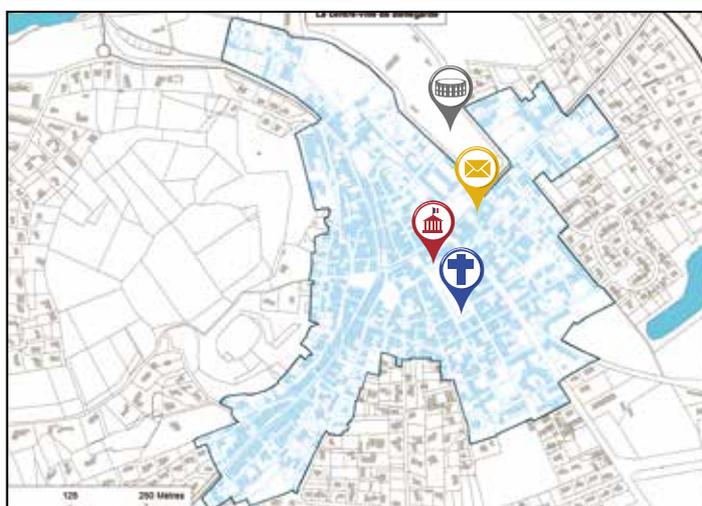
Les périmètres d'intervention



Centre-ville de Jonquières-Saint-Vincent



Le hameau de Saint-Vincent



Centre-ville de Bellegarde



Centre-ville de Beaucaire

Musique & Vieilles Pierres

F E S T I V A L



“ Musique et vieilles pierres : le festival séduit en Terre d'Argence ”

Proposer un concert original dans un lieu à haute valeur patrimoniale. C'est l'idée développée par les services de la CCBTA avec le festival Musique et vieilles pierres qui s'est tenu pour la seconde année consécutive durant tout le mois d'août dans quatre communes de la Terre d'Argence. Une initiative réussie, qui a séduit près de 400 personnes cet été pour les quatre soirées organisées.

A chaque fois, les spectateurs avaient la possibilité de suivre une visite guidée du monument dans lequel le concert était donné. Ainsi, la chapelle du Broussan à Bellegarde, la chapelle Saint-Laurent à Jonquières, l'église Saint-Martin à Fourques et le presbytère de Vallabrègues ont attiré les curieux et amateurs de vieilles pierres qui se sont ensuite délectés devant les performances musicales.

Restitution des objets métalliques du musée restaurés

Le 10 janvier 2018, 28 objets et 2 lots d'objets archéologiques, 1 poids médiéval et 1 godet de balance à trébuchet ont été confiés à l'atelier de conservation-restauration A-Corros implanté à Arles.

Provenant pour la plupart de découvertes anciennes effectuées dans les nécropoles gallo-romaines ou sur le site du château de Beaucaire, voire du site gallo-romain des Tourelles sur la commune de Beaucaire, ces objets métalliques ont souffert d'un long enfouissement.

Après un séjour de 8 mois dans les ateliers du laboratoire, épées et couteaux, chandeliers et autres accessoires d'époque gauloise, boulets de canons modernes découverts au château... ont regagné les vitrines du musée Auguste Jacquet pour y être présentés sous un nouveau jour. Une conférence, animée par la conservatrice du musée et la restauratrice Marine Crouzet, a été proposée le dimanche 16 septembre au musée. De la consultation des ateliers à la restauration des objets, le public a pu apprécier le travail accompli pour rendre ces objets lisibles. La plupart ont fait l'objet d'études qui montrent combien Beaucaire est un gisement archéologique particulièrement important pour la connaissance de la société gauloise avant et après la romanisation de la région.



Pour financer l'opération, la CCBTA a bénéficié du soutien de la DRAC et de la Région puisque cette restauration a été financé à hauteur de 80% par les partenaires institutionnels du Musée de France Auguste Jacquet. Chaque année la CCBTA s'engagera dans ce type de projet et la part des collections du musée d'archéologie de Beaucaire qui le nécessitent connaîtront le même soin en vue de leur transmission aux générations futures.

« Bien souvent, l'épiderme des objets métalliques issus de fouilles est couvert d'une couche de corrosion qui, dans le meilleur des cas, empêchent d'apprécier leur aspect respectif ; dans le pire des cas la corrosion active entraîne la dégradation et la destruction de l'objet (cassures, fragmentation...) » explique Marine Crouzet restauratrice.



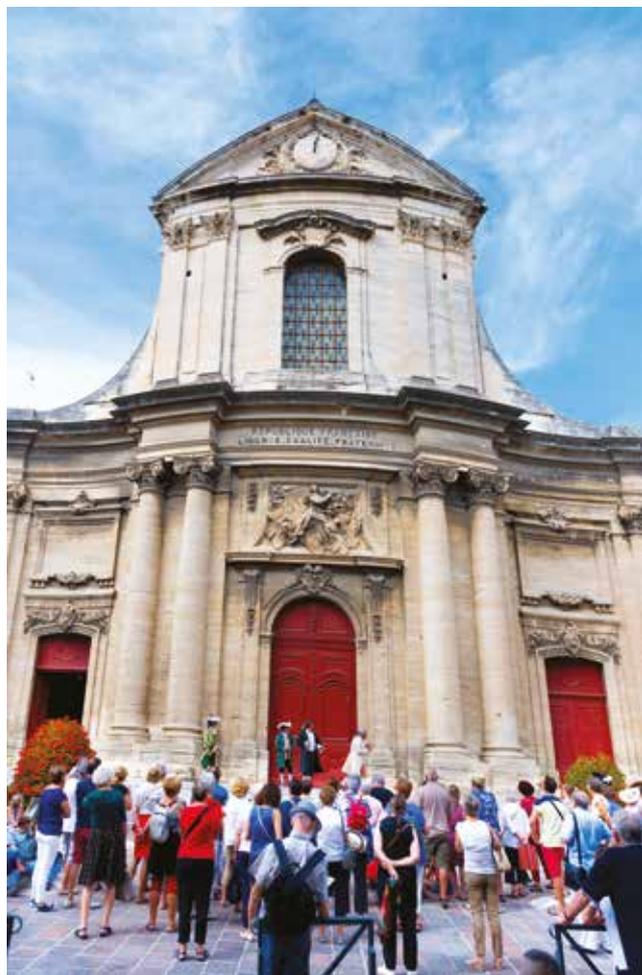
Journées européennes

Un record d'affluence pulvérisé

Les Journées européennes du Patrimoine, couvées par la clémence de la météo et un programme concocté avec minutie, ont connu un franc succès tout au long du week-end. Près de 3 000 visiteurs sous le charme ont ainsi pu découvrir, ou redécouvrir autrement, l'ensemble des richesses patrimoniales et culturelles de notre territoire. Et de l'avis général, l'idée de proposer des spectacles théâtralisés, couplant visite guidée et théâtre de rue, quand sous la conduite d'un guide-conférencier, le visiteur est amené à « voyager dans le temps » grâce à des saynètes jouées par des compagnies théâtrales, a provoqué des réactions enthousiastes.

Pourtant, si certains découvrent ces mises en scène, voilà une dizaine d'années que le service « Culture et Patrimoine » propose ces animations à la faveur du concours des différentes troupes sollicitées. Cinq visites théâtralisées ont ainsi été créées dans l'intervalle et deux d'entre elles ont été proposées lors de ces journées. « Beaucaire, au temps de la Foire de la Madeleine », et « Le Procès du Rhône » afin de visiter autrement le village de Vallabrègues ont permis au public de partager le spectacle auprès des artistes. Tous ont témoigné de la plus grande satisfaction à participer sur le territoire à ces Journées européennes du Patrimoine, génératrices d'émotions et placées sous le signe de la convivialité. **« Il n'y a qu'à Beaucaire et en Terre d'Argence que l'on peut découvrir le patrimoine de cette manière »**. Nombreux parmi eux ont encouragé le service du Patrimoine à continuer de proposer ces « tableaux vivants » et ces prestations de qualité.

Grâce à la mobilisation et l'énergie des associations locales, l'ensemble des sites remarquables ont été l'occasion d'une découverte ludique et festive. La magnifique chapelle romane de Broussan, le moulin à huile et le Musée de l'Eau à Bellegarde, les moulins restaurés et la chapelle Saint-Laurent à Jonquières-Saint-Vincent ont également fait l'objet de toutes les attentions dans un week-end référence à de nombreux égards.



nes du patrimoine



Règlement Général sur la Protection des Données à caractère Personnelles (RGPD)



***A la CCBTA,
nous prenons soin
de vos données
personnelles !***

Le 6 avril 2018 dernier, les agents de la CCBTA ont été conviés à la 1^{ère} réunion d'information sur le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel.

Le RGPD est le texte de référence européen en matière de protection des données personnelles pour tous les résidents de l'Union Européenne. Son objectif est multiple : uniformiser la réglementation au niveau européen, responsabiliser les organismes en développant l'autocontrôle dynamique et permanent et renforcer le droit des personnes quant à l'utilisation de leurs données personnelles.

Depuis le 25 mai 2018, les organismes privés et publics ont l'obligation de se mettre en conformité avec le RGPD et de sécuriser leurs traitements de données à caractère personnel, sous la direction d'un DPD, délégué(e) à la protection des données personnelles, qui orchestre la mise en application du RGPD au sein de l'organisme. La CCBTA a officiellement désigné son DPD et a entamé la 2^{ème} phase de sa mise en conformité qui consiste en un recensement des données personnelles utilisées au sein des différents services.

A la suite de la réunion du 16 mai 2018, à laquelle les 5 mairies ont été conviées, la CCBTA a proposé une mutualisation de son DPD afin de les aider dans leur processus de mise en conformité avec le RGPD. **" C'est une évolution qui nous concerne tous, citoyens et professionnels, alors c'est parti ! "**

OpenData

ou comment accéder à l'information en un clic !



OpenData - littéralement « données ouvertes », ce terme est utilisé pour désigner l'ensemble des démarches engagées pour centraliser, structurer et diffuser les informations librement afin de permettre au grand public et aux différents acteurs du territoire de s'appropriier les données dans le cadre de leurs missions et dans leur quotidien. Ce terme est aussi utilisé pour désigner l'outil en ligne de la CCBTA sur lequel sont disponibles en libre accès les cartes et les données du territoire.

Données Grand Public

Consulter une carte

Pour un rendu optimal, il est fortement conseillé d'utiliser les navigateurs Chrome ou Mozilla.

 <p>Localisez les Points d'Apport Volontaire</p>	 <p>Votre habitation peut-elle bénéficier des aides de l'OPAH ?</p>	 <p>Où se trouve le Parc d'Activité Économique</p>	 <p>Consultez le cadastre 2017 sur VMAP</p>
 <p>Identifiez les contraintes environnementales</p>	 <p>Identifiez les risques naturels et technologiques</p>	 <p>Consultez les PLU</p>	 <p>Consultez les Services d'Utilité Publique</p>
 <p>Préparez votre itinéraire de randonnée !</p>	<p><i>Plusieurs cartes thématiques sont disponibles et elles vous permettent notamment de répondre aux questions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Quel est mon numéro de parcelle ?• Dans quelle zone du PLU se trouve ma parcelle ?• Quelles sont les contraintes d'urbanisme sur ma parcelle ?• Où se trouve le point d'apport volontaire le plus proche ?• Puis-je bénéficier de l'OPAH ?• Suis-je en zone inondable ?		

Aménagement du



*Le Très Haut Débit
pour les entreprises*



1^{er} raccordement
décembre 2018.

1 800 000 €^{TTC}



*Le chemin de halage,
port de Beaucaire*

Pour une meilleure circulation
piétonnière.

102 000 €^{TTC}



*Les voies sur digue à
Fourques*

En coopération avec la Symadrem
et la mairie de Fourques.

527 750 €^{TTC}

dont 143 850€ TTC ville de Fourques

territoire



Le giratoire d'accès au port de Bellegarde.

Mise en sécurité de l'accès au port et de l'entrée dans le village.



1 080 000 €^{TTC}



La station de lavage phytosanitaire à Bellegarde

Financements : Europe, Agence de l'eau, CCBTA.

354 200 €^{TTC}



La salle de la Calade à Vallabrègues

1^{er} équipement du Contrat Local d'Aménagement voulu par la CCBTA, ouvrira très prochainement.

840 000 €^{TTC}

Port à Fourques

Le sous-préfet en visite pour découvrir le projet du futur port.



C'est un chantier titanesque qui s'annonce à Fourques très prochainement, pour permettre la réalisation du futur port de plaisance sur le petit Rhône. Derrière les digues qui protègent le village, près de 550 000 m³ de terre devront être enlevés et déplacés, pour creuser les fondations du futur outil de navigation. Une fois terminé, dans plusieurs années, le projet prévoit la possibilité d'accueillir près de 320 bateaux à quai.

Mais avant les premiers coups de pelles et l'arrivée des engins de chantiers sur place, de nombreuses questions doivent être réglées et discutées entre les différents protagonistes. C'est dans cette optique que le secrétaire général de la préfecture du Gard, François Lalanne, accompagné par Yvan Guiton, directeur et responsable de la mission Littoral 21 en Occitanie représentant la DREAL, avaient fait le déplacement à Fourques, pour rencontrer

les élus locaux de la communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA).



François LALANNE, sous-préfet du Gard

Les deux hommes sont venus d'abord visiter le site pour en prendre sa mesure, et en comprendre les enjeux. Après avoir apporté leur point de vue sur le futur chantier, ils ont répondu aux questionnements de Juan Martinez, président de la CCBTA et Gilles Dumas, maire de Fourques qui ont également présenté le projet aux représentants de l'État.



Yvan GUITON, directeur mission Littoral 21

La question de l'utilisation de la terre extraite, a notamment été discutée. Les milliers de mètres cubes enlevés devraient servir à remblayer un autre chantier à proximité. « **Le littoral ne s'arrête pas au littoral, la preuve en est ici** », a commenté François Lalanne, qui a souligné l'importance de la future installation et son positionnement géostratégique sur le petit Rhône.



Grâce à l'aide de la CCBTA, Sotraco choisit Beaucaire pour poursuivre son développement



A la recherche d'un vieux numéro de Paris Match, ou d'un ancien livre de Guillaume Musset ? Remettre sur le marché des magazines et des livres invendus, c'est l'activité de l'entreprise Sotraco, installée depuis 45 ans à Manduel. Son actuel directeur, Emmanuel Gaudin, a racheté l'entreprise en 2011. Aujourd'hui, grâce au soutien financier de la CCBTA et une aide à l'implantation de 30 000 euros, il a choisi Beaucaire et une friche industrielle de

la zone Domitia pour poursuivre le développement et agrandir son entreprise. **« On a étudié plusieurs pistes. Mais comme notre démarche est de maîtriser les coûts au maximum, l'aide de la CCBTA a fait pencher la balance pour Beaucaire. Pour nous, c'était le meilleur ratio entre conditions de travail, environnement et prix ».**

Car à l'ère du numérique, secteur qui concurrence fortement Sotraco, Emmanuel Gaudin a décidé de contre-attaquer en développant la vente en ligne en direct auprès du consommateur. **« On va proposer du picking. C'est-à-dire, de la vente au numéro avec des délais de livraison très courts ».** Les stocks de livres et de magazines qui remplissent le hangar sont intégralement scannés pour alimenter le site internet spécialement créé.

Les nouveaux locaux de Sotraco s'étalent désormais sur 3400 m² et accueillent une vingtaine d'employés. Une équipe fonctionnelle, déjà en place, qui doit être renforcée pour accompagner le développement actuel de l'entreprise. Cinq emplois de préparateur de commande seront ainsi créés à Beaucaire en deux ans.

Informations : www.sotracopresse.fr

Sotraco : 190 Avenue Pierre & Marie Curie - 30 300 Beaucaire - Contact : 04 66 20 26 42



Diagnostic agricole

Etude sur l'agriculture et le changement climatique sur le territoire de la CCBTA

Dans le cadre de leur formation, les étudiants du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéenne • Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, CIHEAM-IAMM, (Institut International de formation et de recherche) effectuent chaque année le diagnostic agricole d'un territoire.

Les contacts pris avec la CCBTA et le Pays Garrigues et Costières ont permis d'identifier le territoire de la communauté de communes pour la réalisation de ce diagnostic.

Cette étude aura pour objectif de mesurer le niveau de vulnérabilité et l'état de l'adaptation de l'agriculture du territoire au changement climatique. L'étude apportera également, des éléments d'analyse et de compréhension du fonctionnement des exploitations agricoles et des possibilités de promotion des circuits courts.

L'ensemble des résultats apporteront des éléments de prospective sur le devenir du secteur pour la CCBTA et les acteurs agricoles du territoire.

Ce travail est prévu en deux temps :

• **les 24, 25 et 26 octobre 2018 : entretiens avec des Maires et des personnes ressources du territoire**

Cette première étape est consacrée à un pré-diagnostic rapide, à partir d'entretiens ciblés auprès des Maires et des autres personnes ressources du territoire (chargé de mission, techniciens agricoles, coopératives, associations...).

Elle a pour objectif de faire l'état de l'existant, en matière de lutte contre le changement climatique ; elle implique de faire un inventaire des cadres, des objectifs spécifiques et des actions mises en place par le territoire, dans le cadre de la prise en compte des phénomènes climatiques. Elle concerne l'ensemble des secteurs qui traitent de la lutte contre le changement climatique.

• **Les 7, 8 et 9 novembre 2018 : enquêtes auprès des exploitants agricoles**

Phase de diagnostic du secteur agricole, elle portera sur un échantillon entre 25 et 30 exploitants, construit en concertation avec les personnes ressources au niveau local et sur la base d'une pré-typologie produite lors du

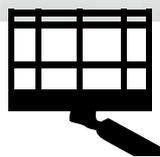
pré-diagnostic. L'enquête conduite reposera sur un questionnaire anonyme qui vise à mesurer, à partir d'une approche multicritères, les niveaux et les formes de vulnérabilité et d'adaptation observables par grand type d'exploitation.

La restitution des résultats du diagnostic se fera en réunion publique le vendredi 23 novembre 2018 à 17h au siège de la CCBTA (1 avenue de la Croix blanche à Beaucaire) en présence de l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'étude.

Un rapport écrit sera ensuite envoyé à la CCBTA. Il sera également mis à la disposition de l'ensemble des mairies concernées.



EURL VORELLI
Electricité générale



Travaux grandes hauteurs



bruno.vorelli@club-internet.fr
Portable : 06 21 07 43 67 / Tél.&Fax : 04 66 59 45 82
6, impasse Flavien - ZA de la Broue
30300 Jonquières-Saint-Vincent

La CCBTA prend à sa charge 100% des frais administratifs liés à l'embauche d'un apprenti.



Signature de la convention GEIQ / CCBTA • Heric Quettelart, président national des GEIQ, Juan Martinez, président de la CCBTA, Jean-Marie Fournier, vice-président de la CCBTA délégué au développement économique

Le partenariat signé il y a quelques mois avec le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) Multisectoriel du Gard est une aubaine pour les entreprises adhérentes. Le GEIQ, collectif d'entreprises ayant pour mission de faciliter les démarches de recrutement et de formation de personnes en contrat d'apprentissage et de professionnalisation, propose un service clé en mains en définissant le besoin en compétence, la recherche de candidat jusqu'à la mise en place de formation. La CCBTA prend de son côté 100% des charges administratives en vue de la future embauche d'un apprenti.

contact :

**Service du développement économique - Valérie Normand - 04 66 59 92 66
valerie.normand@laterredargence.fr**

Entrepreneurs, la CCBTA peut vous aider jusqu'à 30 % du montant de votre investissement immobilier

Compétente en la matière, la CCBTA accompagne les entreprises dans leurs projets d'installation et de développement (NDLR : voir en page 17 un exemple concret avec l'entreprise Sotraco). La condition sine qua non pour la faisabilité du dossier est d'être dans un premier temps évidemment implanté sur le territoire de la Terre d'Argence.

Des dossiers sont déjà à l'étude. Outre la CCBTA, la région Occitanie peut également apporter une aide financière sous forme de subvention, permettant de financer les coûts de fonctionnement nécessaires à la réalisation de l'action.





Rencontre économique : Le prélèvement à la source

Nouvelle édition des rencontres économiques organisées par la C.C Beaucaire Terre d'Argence en partenariat avec l'association Terre d'Argence Active, sur l'initiative de Mme Françoise Dumas, Députée du Gard qui souhaitait présenter la mise en place du prélèvement à la source dans les entreprises.

Le mécanisme assez complexe à mettre en œuvre devrait se révéler simple d'utilisation, même si, pour l'instant, le dispositif et son coût ne séduisent pas vraiment les chefs d'entreprise. Les participants pourront retrouver les principales informations présentées à cette rencontre sur le site <http://www.prelevementalsource.gouv.fr/>

Si des questions persistent, la Direction des Finances Publiques met un numéro de téléphone à la disposition du public : **0811 368 368.**

La prochaine étape, pour tous les employeurs, est maintenant de se préparer au mieux à cette évolution qui entrera en application au 1^{er} janvier 2019 !



Terre d'Argence **Active**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les animatrices du club Terre d'Argence Active

Elisabeth Betteto : Tel : 06 14 65 50 97 / Mail : asso.taa@gmail.com

Catherine Meger : Tel : 06 19 47 59 14 / Mail : c.meger@gard.cci.fr

www.terredargenceactive.com

Contact pour la CCBTA

Valérie Normand : valerie.normand@laterredargence.fr

Studio l'Occhio

Après avoir fait ses gammes à Paris, c'est dans sa ville natale à Bellegarde, que Charles Nesa a souhaité établir son activité.

Avec son ami d'enfance et associé, Richard Sauvage, ils ont fondé le Studio L'Occhio en 2015. Une entreprise qui leur a permis d'unir leur passion et leurs compétences au service de l'image vidéo et de la photographie.

Mariages, événements familiaux, corporate... au-delà du simple cliché tiré sur papier, ils pratiquent également la vidéo sous toutes ses formes. Un créneau que Charles Nesa souhaite aujourd'hui développer davantage en parallèle de la photographie. " On cherche à démontrer l'intérêt de la vidéo et l'impact qu'elle peut avoir à l'intérieur d'un réseau professionnel par exemple ". Son expertise en la matière l'a amené à assurer la réalisation de clips de musique ou encore de collaborer régulièrement au montage d'émissions comme " *Patron Incognito* " diffusée sur M6. Côté particuliers, les vidéos de mariages sont particulièrement en vogue. Parmi les formats proposés, les clips courts, séduisent.

"Ce sera un de nos objectifs pour l'année à venir avec Richard Sauvage. Nous sommes persuadés que la vidéo pour les particuliers mais aussi du côté pro est un outil qui va se développer rapidement et se démocratiser ".



Charles Nesa - 06 63 11 40 55 - charlesnesa@studiolocchio.fr

Richard Sauvage - 06 84 77 43 97 - richardsauvage@studiolocchio.fr - www.studiolocchio.fr



Fleurs de Provence

Une belle odeur sucrée et florale déclenche un sentiment de bien-être olfactif lorsque l'on pénètre dans la jolie boutique Fleurs de Provence tenue par Isabelle Hernandez sur l'avenue de Farciennes. Cette Beaucairoise a repris l'enseigne, existante depuis 9 ans, depuis janvier 2018. Autour d'elle, l'équipe de fleuriste propose des bouquets, bien sûr, mais pas seulement. On y trouve aussi un large choix de contenants et de décorations d'intérieur. Et la boutique se distingue également en proposant à la vente des fleurs déjà en vase, " un produit original qui marche très bien " constate Isabelle Hernandez, ravie de ses premiers mois dans la peau de gérante.

Fleurs de Provence permet aussi à ses clients de faire des livraisons de bouquet sur commande et sert de point Relais Colis pour les particuliers. Une large gamme de services à découvrir en boutique, la fleur au fusil.

Fleurs de Provence, 12 Avenue de Farciennes, 30300 Beaucaire Téléphone : 04 66 22 44 89

Les déchèteries

Les déchèteries de la terre d'Argence sont à votre disposition pour récupérer tous les déchets qui ne peuvent être collectés dans le sac noir ou jaune.

ET C'EST GRATUIT !

- Les encombrants (meubles usagés, matelas,...)
- Le bois (palettes, portes, panneaux et bois d'ameublement,...)
- Le verre ménager
- Le fer et les métaux
- Le carton
- Les déchets verts
- Les gravats (pierres, briques, tuiles, ardoises, béton, faïence sanitaire, carrelage)
- Les huiles usagées de vidange
- Les huiles de cuisine
- Les batteries
- Les piles et accumulateurs
- Les ampoules basse consommation et tubes néons
- Les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques : ordinateurs, électroménagers, téléviseurs, aspirateurs, sèche-cheveux...)

L'agent en poste est également là pour vous guider et répondre à toutes vos questions.



Beaucaire/Jonquières-Saint-Vincent Chemin du Plateau de Sicard

Horaires d'ouverture

Lundi au Samedi : 8h30/12h et 14h/17h30

Dimanche : 9h/12h

Déchèterie de Bellegarde Rue du Rhône

Horaires d'ouverture

Mardi, Mercredi, Jeudi : 14h/17h30

Vendredi et Samedi : 8h30/12h et 14h/17h30

Dimanche : 9h/12h

Déchèterie de Fourques Mas de Lédignan ZA et ZC

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30/12h

Mercredi: 8h30/12h

Vendredi : 14h/17h30

Samedi : 8h30/12h et 14h/17h30

Déchèterie de Vallabrègues Route d'Aramon

Lundi: 14h/17h30

Mercredi: 14h/17h30

Samedi: 8h30/12h et 14h/17h30

Produits interdits en déchèterie

Le règlement intérieur commun exclut l'apport de certains déchets. Si les ordures ménagères et le tri sélectif sont collectés par les services concernés, les pneus, les produits amiantés, les bouteilles de gaz, les extincteurs, les plastiques agricoles et les déchets d'activités de soins à risques infectieux sont formellement interdits. Il convient de se rapprocher de professionnels qui utilisent leurs filières afin d'évacuer ces déchets

Convention Territoriale Globale...

Vers un meilleur accompagnement des familles

La CCBTA s'engage, à partir de la rentrée 2018, dans l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG), en partenariat avec la CAF du Gard. Il s'agit d'une convention cadre - politique et stratégique, signée pour 4 ans, qui identifie les enjeux et priorités du territoire en matière de services aux familles.

Le bureau d'études Repères, expert dans l'accompagnement des collectivités locales en matière de construction et d'évaluation des politiques publiques, est chargé d'assurer le suivi de la démarche. Cinq axes sont concernés :



Petite enfance • Parentalité • Enfance/ jeunesse • Habitat/ cadre de vie • Animation de la vie sociale et Accès aux droits

Cette démarche traduit le réel intérêt de l'ensemble des acteurs institutionnels œuvrant dans le champ du service aux familles, pour le renforcement et le développement des services proposés.

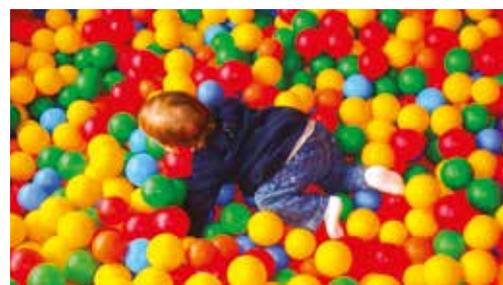
La CTG est l'occasion de connaître et de valoriser la grande richesse des actions et dispositifs déjà existants, de mieux appréhender les problématiques du territoire dans leur ensemble et d'apporter une réponse conjointe pour impulser de nouveaux projets.

La première étape de l'élaboration de la CTG consiste à réaliser un diagnostic de territoire tenant compte des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, la CTG vise à renforcer les coopérations et à contribuer ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

Les élus, acteurs locaux et partenaires institutionnels (CAF, Conseil départemental) se sont retrouvés le jeudi 11 octobre 2018, à la CCBTA, pour le lancement officiel de la CTG. Après la phase de collecte des données, des groupes de travail seront établis pour partager le diagnostic et en dégager les enjeux de territoire. Les orientations qui seront définies dans le cadre de la CTG devront contribuer à faciliter le quotidien des familles de l'intercommunalité.

Pourquoi signer une CTG ?

- Construire un projet social du territoire
- Faciliter la prise de décision et fixer un cap
- Adapter son action aux besoins du territoire,
- Développer une offre de service répondant aux besoins des familles
- Simplifier les partenariats et avoir une vision globale et décloisonnée
- Valoriser les actions



La convention territoriale en 3 étapes

Acquérir une vision globale des ressources et des besoins sur un territoire donné

Élaboration d'un diagnostic territorial partagé

Définir un cadre politique couvrant tous les domaines d'action partagés

Détermination d'un plan d'actions pluriannuel

Faire vivre la convention dans un contexte socio-économique en mutation

Pilotage des actions et évaluation

Découvrez les atouts to

Des stages d'initiation à la vannerie avec Daniel Benibghi

L'atelier de Daniel Benibghi, vannier à Vallabrègues, est niché au coeur du village. Installé depuis plus de trente ans au bord du Rhône, il perpétue cet artisanat délicat dont il maîtrise tous les processus. L'osier, qu'il cultive à Vallabrègues lui sert de matière première pour confectionner ses nombreuses créations. Paniers, bien sûr, mais aussi tête de taureau, buste de mannequin ou autre croix de Camargue...

Désireux de partager son savoir-faire, Daniel Benibghi propose depuis septembre et jusqu'à mai prochain, une fois par mois, des stages de deux jours pour apprendre les rudiments de la vannerie à ses côtés, par groupe de trois personnes. Un petit comité qui permet à l'artisan de se consacrer pleinement à chacun. Les stagiaires confectionneront chacun un ouvrage en osier qu'ils pourront ensuite emporter, comme le fameux panier à cerises, spécialité du village de Vallabrègues. Les élèves peuvent également visiter le musée de la vannerie, accolé à son atelier, où de nombreuses pièces sont exposées.

Informations :
www.vannerie-oseaie.com,
loseraievannerie@orange.com
04 66 59 18 70. Il est conseillé de réserver ces ateliers un mois à l'avance.



uristiques du territoire



La péniche "Mam Goz" jette l'ancre dans le port de Beaucaire

Christel et Eric Cochenec ont sans nul doute l'âme fonceuse et l'arrivée de leur bébé dans le port de Beaucaire au printemps dernier a déjà eu le mérite de ne pas passer inaperçue. Le bébé? « Mam Goz », (grand-mère en breton), leur péniche-hôtel de trente mètres de long pour cinq de large combine luxe et raffinement en proposant trois cabines privées et un grand salon commun. Le pont devient une invitation au farniente avec son espace détente et le jacuzzi vous attire comme un aimant. Avec son mobilier soigné, ses hublots laissant entrer la lumière naturelle, la péniche glisse sur le canal, au ras de l'eau à un rythme alanguiné. Mini-croisières de 4 jours ou plus sont proposées pour des séjours sur-mesure, avec un haut niveau de service, pour des passagers sous le charme.

« Le pari peut sembler un peu fou puisque nous inventons une nouvelle forme de tourisme à partir de la Terre d'Argence. Nous sommes tombés amoureux de cette région qui regorge de richesses patrimoniales et que l'on peut découvrir différemment, en toute intimité ».

Formés en tant qu'équipage par Voies Navigables de France (VNF) il y a plus de vingt ans, Christel et Eric ont toutes les cartes, et pas seulement marines, pour transformer votre voyage en un inoubliable séjour.

www.barge-mamgoz.com et peniche-bnb.com.
Mail : fluvialtour@outlook.fr





L'idée, comme une fragrance si difficile à élaborer, a mûri longtemps avant d'exhaler un parfum délicat. Gaël Briez, viticulteur et actuellement directeur général de l'entreprise Altearah bio, spécialisée dans les cosmétiques naturels biologiques à Bellegarde, s'est lancé depuis quelques mois dans un projet innovant. Sa marque « **Un Mas en Provence** » est un concept unique de visite et permet de découvrir le processus qui transforme les plantes en parfum, de A à Z. Du bourdonnement des abeilles au processus de transformation en passant par l'atelier de distillerie et les alambics. « **Il existe des endroits où l'on peut visiter des exploitations, des distilleries... Mais jamais de A à Z. C'est ce que je propose** ». Gaël Briez propose une balade guidée d'une heure et les visiteurs peuvent déambuler au milieu des plants de mélisse, verveine, lavande et immortelle, cultivés sur l'exploitation. « **Ici, pas de commentaires rébarbatifs ou une quelconque relation de professeur à élèves. Je préfère un échange participatif afin que tout un chacun comprenne la réalité du métier ou qu'un lien soit tissé entre les gens** ». Sentir, toucher, vivre tout simplement une aventure étonnante « made in » Terre d'Argence.

Un Mas en Provence, avenue du Félibrige, 30127 Bellegarde
Informations : 04 66 01 09 00. www.mas-provence.fr.



Les guides conférenciers seront formés à Beaucaire les 28 et 29 novembre 2019



Labellisée Ville d'art et d'histoire, Beaucaire sera à l'honneur les 28 et 29 novembre 2019. Les guides conférenciers des communes estampillées Villes et Pays d'art et d'histoire de toute la région Occitanie viendront y suivre une formation spéciale financée par l'association régionale des animateurs de l'architecture et du patrimoine, avec le soutien de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). Au programme pour eux, une formation poussées sur l'art funéraire et les lieux de mémoire.

Du 28 sept. au 28 déc. 2018
Maison du Tourisme et du Patrimoine - Beaucaire

E x p o s i t i o n



David Bascuñana

Reg'arts
d'artistes
de la Terre d'Argence

Rendez-vous à la Maison du Tourisme et du Patrimoine
8, rue Victor Hugo - 30 300 BEAUCAIRE.
Informations : 04 66 59 26 57 / patrimoine@laterredargence.fr



Garage Lionel Depetri

RENAULT TRUCKS

Mécanique générale
Spécialiste matériel de voirie

Dépannage 24h/24 - 7j/7

Tél. : 0 800 24 24 10

Nouvelle adresse

225, Av. Jean Monnet
Z.I Domitia 30300 Beaucaire
Tél. : 04 66 59 20 93



Agent

SEMAT[®]

GRUPE ZOELLER